

# VALORISER LES CAPACITÉS AU SEIN DE NOUVELLES PERSPECTIVES EMPLOI (NPE)

**Nom de l'entreprise :** Nouvelles Perspectives Emploi

**Secteur d'activité :** Autres

**Catégorie de l'entreprise :** PME

## Description de l'action

Encouragement et application pratique des règles relatives à l'égalité des chances dans la valorisation des capacités lors du recrutement-accueil-intégration des personnes joignant le parcours de réinsertion professionnelle au sein de NPE

## Contexte

Conscient de l'importance pour l'entreprise que tous les employés exploitent leur potentiel, NPE veille à ce qu'à leur arrivée ils bénéficient d'un soutien au travail. L'ensemble du personnel de NPE reçoit ainsi une formation dans le cadre de la procédure d'accueil. NPE consacre et propose également un entretien (séance d'information, entrevues collectives et individuelles) pour l'établissement de programme de soutien socio-professionnelle. Afin d'assurer l'égalité des chances, l'éducatrice sociale de NPE a mis en place un « Badge » visant à promouvoir et valoriser les capacités de l'individu après une série de formations internes/externes.

## Objectifs

-Fournir des chances égales dans la valorisation des capacités des personnes joignant le parcours de réinsertion professionnelle au sein de NPE. Particulièrement des personnes issues de la diversité ou en situation de handicap (voir sous-qualifiées) -Atteindre une intégration effective et réelle des personnes qui suivent le parcours de réinsertion professionnelle -Relever les thématiques qui serviront de leviers nécessaires à la dynamique d'amélioration continue pour préserver la motivation du personnel

## Approche

Formation et développement pratique à l'accueil du nouveau personnel joignant le parcours de réinsertion professionnelle : -Initiation à la sécurité et à la santé ainsi qu'à la gestion des déchets sur les chantiers -manipulation des machines/outils en relation avec la mission/poste de travail -obtention d'un « Badge » qui montre et valorise les capacités de l'individu à assumer les exigences liées à la mission/poste de travail

## Impact

En possédant le « Badge » après la série de formations à l'accueil, chaque individu a la conviction : -de disposer de chances égales et d'être encouragé identiquement à s'épanouir pleinement dans la valorisation maximale de ses capacités au sein de NPE -d'évoluer dans une organisation dépourvue de toute forme de violence, harcèlement, harcèlement sexuel, intimidations et discriminations

## « A faire »

1.Facteur de succès : -Contenus (théoriques et pratiques) de formation : \*adaptés aux personnes sous-qualifiées \*standardisés, profitables, avec objectivité du traitement plus correct et plus équitable (égalité de chances) des collaborateurs -à la fin de la série de formations, procéder à un test permettant de mesurer les compétences génériques qui donnent une estimation du potentiel de l'individu et de savoir s'il est capable travailler à un niveau déterminé -Attribution d'attestations valorisant les acquis de l'individu 2.Difficultés à surmonter : -Sachant que nous retenons en moyenne 20% de ce que nous entendons, la question qui se pose : face à la diversité, quels sont des documents écrits vivement conseillés pour les arrivants (fiche de poste, livret d'accueil, règles de fonctionnement...) ? -La possession d'un « Badge » n'est pas le gage d'une « autonomie très forte » (compétent et motivé), la question qui se pose : avant de légiférer, combien d'« entretien de recadrage » est nécessaire au salarié qui ne respecte pas les règles ou les directives (malgré les rappels) et ne montre pas une contribution suffisante, (malgré l'appui qui lui est apporté) ?

## « Ne pas faire »

-Ne prend pas le temps de traiter toutes les candidatures reçues en invoquant généralement leur volume trop important -Après la série de formations à l'accueil : \*ne pas avoir prévu le style d'encadrement auprès d'éventuel personnel à « autonomie très faible » (manque de compétence et peu motivé) malgré la série de formations \*ne pas avoir préparé un type d'« entretien de recadrage », dans de rares cas, pour maintenir l'efficacité